

Modalités d'inscription

Inscription obligatoire auprès d'Hélène Bussière
helene.bussiere@uvsq.fr.

Frais d'inscription : 30€*

Etudiants : gratuit sur présentation d'un justificatif

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.

Cour d'appel (salle de la cour d'Assises) 5 rue Carnot, Versailles

Nos partenaires :



* Chèque à l'ordre de l'Association Majustic, adressé à Hélène Bussière, Faculté de droit et de science politique, 3 rue de la Division Leclerc, 78280 Guyancourt.



Le laboratoire DANTE

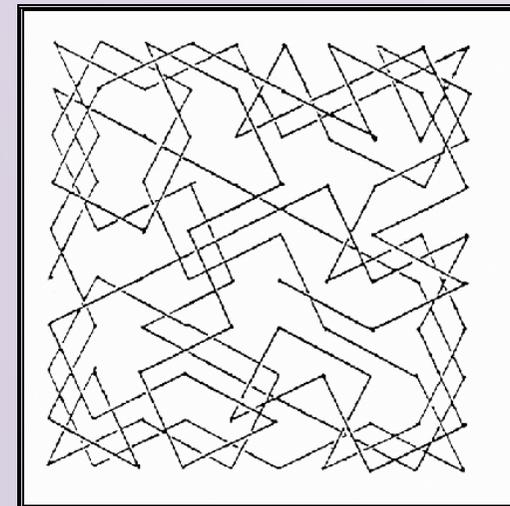
Organise

Les 5 et 6 avril 2012 à la Cour d'Appel de Versailles,
Conjointement au 4^{ème} Concours national de plaidoirie
en propriété intellectuelle,

« La vie numérique, mode d'emploi.

A la recherche de bonnes règles de droit pour Internet »

(Un colloque international)



*Polygraphie du cavalier utilisée pour « La vie, mode d'emploi » de
Georges Pérec*

Modalités d'inscription au verso

Mercredi 4 avril

13h-18h – Epreuves de qualification du concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle (HEDAC)

Programme du jeudi 5 avril

09h30 – 12h – Quarts de finale du concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle (HEDAC)

13h30 : Accueil des participants

Quelle réalité pour un droit de l'Internet ? Droit commun, droit spécial ou droit augmenté ?

Sous la présidence de Jean-Michel Bruguière (Professeur à l'Université de Grenoble)

14h10 : L'Internet : un monde à part ? (Qu'en est-il de ces « spécificités irréductibles » ?)

Session présidée par Jean-Pierre Clavier (Professeur à l'Université de Nantes)

- *Un réseau de droit pour le droit des réseaux ?* Sandrine Clavel (Professeur à l'Université de Versailles Saint Quentin) / *La persistance des approches nationales* Edouard Treppoz (Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directeur de l'Institut Droit Art Culture)
- *L'espace numérique est-il autonome ? La notion de territoire virtuel*, Pierre-Emmanuel Moysé (Professeur à l'Université McGill)
- *Internet et la « convergence des médias » : approche de droit du marché* : Muriel Chagny (Professeur à l'Université de Versailles Saint Quentin, co-directrice du laboratoire DANTE) / François-Xavier Meslon (Directeur des études et de la prospective au CSA)

15h50 : Débats et pause

16h30 : Des sujets de droit propres au droit du numérique ?

Session présidée par Franck Macrez, (Maitre de Conférences à l'Université de Strasbourg)

- *Le réseau* : Isabelle de Lamberterie (Directeur de recherche émérite au CNRS)
- *Les communautés virtuelles* : Mélanie Clément-Fontaine (Maitre de conférences à l'Université de Versailles Saint Quentin ; projet ANR CCCP Prosodie)
- *L'homo numericus doit-il entrer dans le Code civil ? L'identité numérique– le traçage* : Judith Rochfeld (Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Directrice du Master de droit du commerce électronique)

17h30 : Débats

18h00 : Fin de la journée

Programme du vendredi 6 avril

8h30 - Demi-finales du concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle

Le choix des armes : droit ou technique ?

Sous la présidence de Gilles Vercken (Avocat, cabinet Gilles Vercken et associés)

10h00 : « Sécurité » du réseau

- *De la nécessité des définitions*, Marc Campodifiori (Chargé de mission Sécurité des Systèmes d'Information au Service de gouvernance des SIC du ministère de l'intérieur)

Questions

10h40 : Régulation des contenus : Filtres, tatouages et verrous

- *La tentation du filtre, quels filtres pour quels usages ?* Lionel Thoumyre (Responsable réglementation, Intel)
- *Légitimité de la délégation du droit à la technique ? Les mesures techniques remodèlent le droit d'auteur* : Séverine Dusollier (Professeur à l'Université de Namur, directrice du CRIDS)

11h00 : Régulation des flux

- *Régulation des flux et neutralité technologique* : Vincent Gautrais (Professeur à l'Université de Montréal)

12h00 : Débats

12h30 : Déjeuner (libre)

14h00 : Finale du concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle

Programme du vendredi 6 avril (suite)

Les équilibres : liberté, innovation, protection

Sous la présidence d'Antoine Latreille (Professeur à l'Université Paris XI, directeur du CERDI)

15h10 : Internet, un marché

- *Un droit spécial pour le commerce électronique ?*, Geoffray Brunaux (Maître de conférences à l'Université de Reims); Ronan Hardouin (Rédacteur en chef de Juriscom, docteur du laboratoire DANTE)
- *Pourquoi alléger la responsabilité ?*, Benoît Tabaka (Secrétaire général du Conseil National du Numérique)
- *Le cyberconsommateur : un consommateur ?*, Célia Zolinski (Professeur à l'Université de Rennes I)

15h50 : Internet, un espace culturel

- *Liberté d'expression et diffamation, une vision transatlantique*, Stefan Martin (Conseiller à la chambre des recours à l'OHMI)
- *La propriété intellectuelle comme frein à la liberté d'expression*, Felix Treguer (Chargé de mission - Quadrature du Net)
- *La propriété intellectuelle au service de la liberté d'expression*, Christophe Geiger (Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, directeur du CEIPI)
- *Liberté et rémunération des auteurs*, Eric Walter (Secrétaire général de la Hadopi)

16h50 : « Faisons un rêve » : L'idéal normatif pour Internet

Table ronde : Karim Benhyeklef (Professeur à l'Université de Montréal, directeur du CRDP), Jean-François Marchandise (Responsable de la prospective et de la recherche à la FING), Dominique Cardon (Sociologue, chercheur au CNRS)

17h40 : Débats

Clôture des travaux : Valérie-Laure Benabou (Professeur à l'Université Versailles Saint Quentin en Yvelines, directrice du laboratoire DANTE)

18h00 : Remise des prix et cocktail de clôture

